

Bouaye, le 10/03/2026

Objet : Les contributions différenciées

Chers parents,

Nous vous avons informés que l'OGEC de Bouaye lançait une étude en vue d'instaurer une contribution différenciée pour l'ensemble des familles. Cette nouvelle démarche a été votée par l'OGEC le lundi 9 mars 2026 pour une mise en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2026-2027.

En effet, notre établissement a choisi de s'engager pleinement dans cette démarche pour répondre à notre mission qui a été rappelée par les Evêques de France lors de la promulgation du Statut de l'Enseignement catholique (article 10) : « L'école catholique est ouverte à tous, sans aucune forme de discrimination. »

Ainsi cette décision s'inscrit dans une dynamique, encouragée par les instances de l'Enseignement Catholique, et fait écho au protocole signé le 18 mai 2023 entre l'Enseignement catholique et le ministère de l'Éducation nationale. Ce protocole vise à renforcer la mixité sociale et scolaire dans les établissements privés sous contrat, et parmi les engagements pris figure la volonté d'inciter fortement à « généraliser la pratique consistant à moduler les montants des contributions familiales ».

Ce qui change à la rentrée 2026

À compter de la rentrée, une grille tarifaire basée sur le revenu fiscal de référence sera mise en place pour la contribution des familles. Vous trouverez dans le règlement financier les détails sur les tarifs de la scolarité.

Nous vous rappelons que la contribution des familles sert à couvrir les frais afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte, à la construction, la rénovation des bâtiments scolaires, les matériels divers... Il ne prend pas en compte les salaires des enseignants, rémunérés par l'état.

Nous vous remercions sincèrement pour votre implication et votre confiance dans cette démarche qui nous permet de faire vivre notre projet d'établissement dans toutes leurs dimensions et vous prions de recevoir chers parents, nos sincères salutations.

Les Cheffes des établissements
De l'ensemble scolaire la Trinité St Hermeland
Mme Latouche et Mme Romsée

Le Président de l'OGEC
Monsieur Pacaud